



CONVOCAATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance Ordinaire

Madame BRACCO Anne - Maire

A

**Mesdames et Messieurs
les conseillers municipaux
de la Commune de GAS**

Mesdames et Messieurs les conseillers Municipaux de GAS,
Vous êtes priés d'assister à la séance de ce conseil qui aura lieu :

Le Vendredi 16 Mars 2018 à 20 h 30
10 rue de l'École – 28230 GAS- salle du conseil municipal

Ordre du Jour :

- Election d'un secrétaire de séance
- Approbation du compte-rendu et Procès-verbal du 30 Janvier 2018
- Point sur le budget communal
- Programmes 2018 : demande de subventions
- Entretien des bâtiments communaux :
 - Départ de Mme PICHOT Brigitte au 30 Avril 2018
 - choix du prestataire de service au 1^{er} Mai 2018
- CCPEIDF :
 - Lutte contre les inondations : point et compétence GEMAPI
 - Adhésion syndicat Energie Eure et Loir
- EPCI Syndicat des Eaux Houx/Yermenonville/Bailleau Armenonville/GAS : modification des statuts
- Commission évènement : commission évènement élargie à l'ensemble du conseil municipal pour la fête du village
- Société France-Pain : proposition d'installation de distributeur automatique
- Salle polyvalente : demande de mise à disposition pour le concert des élèves de Harpe et Cie le 17/6/2018
- Association accueil et dialogue : convention pour des activités
- Commémoration du centenaire 14-18 : organisation pour la chorale et collecte d'objets et documents le 24/3/2018 à la salle polyvalente
- Information des décisions prises par Mme le Maire dans le cadre de sa délégation
- Informations et Questions diverses
 - ✓ CCAS : mutuelle communale pour l'ensemble des Gassiens
 - ✓ Orange : projet de déploiement 3 G et 4 G

Comptant sur votre présence, veuillez agréer, Mesdames et Messieurs les conseillers Municipaux de GAS, l'assurance de ma considération distinguée.

Fait à GAS, le 8 Mars 2018

Louis-Vincent BRUÈRE

adjoint au Maire par délégation en
remplacement d'Anne BRACCO- Maire absent



- [Le dossier du conseil municipal est consultable au secrétariat de Mairie](#)